

LE MONDE

IMPRIMERIE ET PUBLICATION DE LA CIE D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATION DE MONTREAL, LIMITEE.

J. A. CARUZZI, Directeur-Gérant.

REDACTION ET ADMINISTRATION: No 75 RUE ST-JACQUES

Administration (Bell) 613, Téléphone (Marchands) 454, Rédaction (Bell) 408

ABONNEMENT: \$3.00 par année, \$2.00 pour 3 mois, \$1.50 pour 6 mois, \$1.00 pour 12 mois

Édition Quotidienne, Édition Hebdomadaire, Strictement payable d'avance

TARIF DES ANNONCES: Toisés sur Mesure (Apté)

Première Insertion, Deuxième Insertion, Troisième Insertion

Les correspondances doivent être adressées simplement comme suit: "LE MONDE"

MONTREAL, 17 SEPTEMBRE 1896

LA "VERITE" ET L'INSTRUCTION PRIMAIRE

M. le Dr J. P. Boulet nous consacrant dans le dernier numéro de la "Vérité" un article de trois colonnes, qui n'est qu'une longue série d'ineffectifs et de faux raisonnements.

Il est inexact de dire que nous avons reproduit "presque sans restrictions" les articles du "Herald" sur les réformes à apporter à notre enseignement primaire.

Nous avons déclaré tout d'abord que nous n'approuvons pas les conclusions du "Herald" et que nous ne croyons pas que la gratuité et l'obligation constituent le remède efficace cherché par tous les bons esprits à la situation actuelle.

Si nous avons reproduit les articles de notre confrère de langue anglaise, c'est qu'il nous ont paru démontrer d'une manière frappante l'existence du mal et qu'avant de chercher et de proposer un remède, il importe de constater la nature et la gravité de la maladie.

C'est le devoir de la presse bien intentionnée de montrer au grand jour la plaie de l'ignorance qu'il s'agit de guérir. Ce n'est pas en la couvrant d'un voile pour la dérober aux regards, que l'on arrivera à cantonner cette plaie et à empêcher la gangrène de l'envahir.

On nous dit que le recensement de 1891 sur lequel se base le "Herald", a été systématiquement préparé, en vue de diminuer l'importance des Canadiens-français et des catholiques. Nous avons déjà répondu à cette objection. Notre réponse à sans doute échappé à M. Boulet. Nous répéterons donc pour sa édification, que, en admettant même que le chiffre des illettrés ait été systématiquement diminué dans la province d'Ontario, afin de flatter l'orgueil de la population protestante, il n'est pas admissible que les employés chargés de faire le recensement dans notre province, eux-mêmes, pour la plupart catholiques et Canadiens-français, aient, de parti-pris, augmenté le nombre des illettrés dans toute la province.

Laissons donc de côté toute comparaison, on ne peut s'empêcher de reconnaître que le nombre de nos illettrés est de beaucoup trop élevé et qu'un effort énergique doit être fait pour remédier à ce pénible et humiliant état de choses.

Voilà la base sur laquelle nous appuyons pour demander des réformes, et notre estimable contradicteur devra apporter dans la discussion plus qu'une affirmation gratuite, pour nous convaincre que notre argumentation tombe à faux.

Dans un précédent article, nous avons dit, en réponse à la "Vérité", et pour justifier notre attitude en faveur d'une plus grande diffusion et d'une meilleure dispensation de l'instruction élémentaire, que l'instruction profane est éminemment propre à faciliter l'enseignement religieux. M. le Dr Boulet appelle cela une vérité de la Palissade; c'est possible.

Mais ne voit-il pas qu'il est d'autant plus étrange que son venille systématiquement s'oppose aux conclusions qui découlent naturellement d'une vérité si évidente?

C'est pourtant ce que fait le collaborateur de la "Vérité".

"Mais là, dit-il, n'est pas le sujet de la discussion. Il s'agit de savoir si l'est nécessaire à la prospérité et au bonheur d'un peuple que tous et chacun de ses membres sachent lire et écrire. Nous avons dit non et nous maintenons notre affirmation."

Si nous demandons à notre adversaire s'il est nécessaire à la prospérité et au bonheur d'un peuple que tous et chacun de ses membres reçoive une bonne et solide instruction religieuse, sa réponse serait sans aucun doute affirmative.

En bien, si une telle fin est des plus désirables, n'est-il pas également désirable que l'on prenne les meilleurs moyens de faciliter l'enseignement religieux? Puisque, de l'avis même de l'écrivain de la "Vérité", l'instruction profane est éminemment propre à faciliter cet enseignement, pourquoi ne s'en fait-il pas davantage, de manière à pouvoir acquiescer que connaissances suffisantes de la religion et à être en mesure de défendre la foi contre les attaques des livres penseurs ou des hérésies?

"Sans doute, répond M. Boulet. Nous sommes avec la "Vérité" quand il dit qu'il faut rendre notre système d'enseignement de plus en plus efficace; comme lui, nous désirons que le plus grand nombre possible de nos compatriotes jouissent du bienfait de l'instruction. Quoi, comme senserait-il dire le contraire? Ce que nous réclamons, ce sont les explications, et nous prétendons que c'est une exagération, sinon une calomnie, de dire que nous sommes dans un état humiliant d'infériorité en fait d'enseignement élémentaire."

Nous sommes donc d'accord au fond, c'est-à-dire, sur l'urgence d'améliorer

notre enseignement primaire et de le répandre davantage. C'est le principal. Notre état comparatif n'est que secondaire. Il n'en a pas moins une très grande importance, car il est essentiel à notre honneur et à nos intérêts que nous ne restions pas en arrière des autres nations, en matière d'instruction populaire.

Nous comprenons parfaitement qu'un bon Canadien-français comme le Dr Boulet éprouve une grande répulsion à avouer notre état d'infériorité et refuse d'accepter pour notre nationalité cette humiliation.

C'est le sentiment d'un bon fils qui ne veut pas permettre que l'on parle mal de sa famille, même quand le mal existe; cette susceptibilité est très respectable.

Mais, en fin de compte, à quel bon faire volontairement illusion? Ou on attend l'exactitude des chiffres du recensement, en ce qui concerne la province d'Ontario. Va-t-on également s'inscrire en faux contre les statistiques des autres provinces et de toutes les autres nations?

Ce serait puéril. Le fait est douloureux et humiliant sans doute, mais nous devons avoir la virilité de le regarder en face et de le reconnaître; nous sommes au bas de la liste générale sur le rapport de l'instruction primaire. Le Canada français est le pays au monde où l'on trouve proportionnellement le plus grand nombre de personnes complètement illettrées.

La vérité est dure, mais elle n'en est pas moins la vérité et toutes les indignations du monde n'y changeront rien. La "Vérité" nous demande de répondre à cette question: "Pourquoi les protestants sont-ils traités avec tant de justice, et même de générosité, dans la province de Québec, tandis que les catholiques sont odieusement persécutés ailleurs?"

Nous ne voyons pas avoir le rapport qu'il peut y avoir entre cette question et le sujet de notre discussion. Mais nous n'hésiterons pas à dire que nous traitons mieux les protestants que ceux-ci ne nous traitent, parce que notre religion nous fait un devoir sacré d'être justes et charitables envers nos frères séparés et que notre caractère français nous porte naturellement à la générosité, à la magnanimité.

L'influence de l'instruction primaire, plus répandue chez nos voisins, ne peut évidemment compenser la grande et légitime influence de la vraie foi et de la grandeur de notre caractère national. Nous n'avons jamais prétendu qu'il suffise de savoir lire et écrire pour être pas fanatique et intolérant. Mais les fanatiques qui peuvent s'éclairer par l'étude ont plus de chances, que les ignorants de se convaincre de leur erreur, s'ils sont de bonne foi.

Une autre chose intrigante le bon docteur, c'est de voir que le "Monde", journal catholique et conservateur se trouve en mauvaise compagnie.

L'encore, notre honorable contradicteur est dans l'erreur. La "Patrie", le "Réveil", le "Herald", sont, comme nous, en faveur d'un système d'enseignement plus efficace, mais le Dr Boulet est aussi de cet avis, et si nos aspirations à tous n'allaient pas plus loin, nous formerions la famille heureuse; malheureusement, nos confrères qui demandent l'instruction gratuite, obligatoire et laïque rompent cette touchante harmonie.

Pas plus que le bon docteur, nous ne sommes en faveur de ce programme, qui a si méchamment fait fiasco ailleurs et notamment en France.

Notre aimable confrère peut donc se rassurer sur notre état. Il n'est pas désemparé. Notre compagnie n'est pas si compromettante qu'il le pense. Nous n'avons à briser aucune relation suspecte, n'en ayant contracté aucune.

Nous allons droit notre petit bonhomme de chemin, disant ce que nous parait vrai, juste, droit et utile, sans regarder qui nous suit ou qui nous croise. C'est assez la manière ordinaire de la "Vérité" pour que nous ayons le droit de nous étonner des reproches qui nous viennent de ce côté.

LE BON GOUVERNEMENT A QUEBEC

(Du "Mail and Empire")

Le régime conservateur a réorganisé la province de Québec. Merveilleux est le changement amené dans cette province par quelques années d'administration honnête, économique et progressive de la province de Québec.

Il y a cinq ans, la situation financière de la province de Québec était dans une condition presque désespérée; on l'a mise à l'abri du danger. Son crédit a été relevé du plus bas niveau, à peu près au plus haut niveau. Le travail productif est sorti des entraves des anciennes idées et de la méthode primitive. Le résultat est un nouvel élan donné à l'agriculture, et à peine pouvons-nous trouver une égale activité, dans cette branche de l'industrie, ailleurs, dans le pays.

Au lieu des effrayants déficits de 1891 et de 1892, la recette ordinaire, durant les deux dernières années, a dépassé considérablement le montant ordinaire, le dernier exercice se soldant par un excédent d'environ \$230,000. La dépense contrôlable a été réduite de \$3,701,446, en 1891, à \$2,542,759, en 1896. En même temps, le gouvernement Taillon a aidé libéralement, à même la recette, au développement de l'agriculture et au progrès des autres industries naturelles, par la diffusion des connaissances agricoles, en accordant des primes à l'industrie laitière, en encourageant la colonisation et l'immigration. La province de Québec recueille aujourd'hui les fruits de l'emploi judicieux de cet argent, son agriculture est développée et s'est améliorée.

Le printemps dernier, le gouvernement a lancé un emprunt de 4 p. c., à quarante ans de terme, sur le marché de Londres, montant \$250,000. L'emprunt a fait 100, le placement était à un peu plus de 3-4 p. c. d'intérêt. Il y a deux ans, la meilleure offre reçue pour un emprunt de la province de Québec à 4 p. c., n'était que de 98. Le dernier emprunt prouve combien le crédit de la province s'est élevé, subitement, même à une époque où sa

situation financière ne commençait qu'à solidement s'établir. L'emprunt de \$250,000 n'a rien ajouté aux obligations de la province de Québec. Il a été employé pour acquitter des obligations antérieures. Une partie de cet emprunt a passé pour la conversion partielle du fonds consolidé, une partie pour le paiement des subventions aux chemins de fer déjà votées, une autre pour le remboursement des dépôts en garantie des compagnies de chemins de fer, dilapidés par Mercier. Lorsqu'en 1892, la province fut sauvée des mains de ce politicien, elle ne valait guère mieux qu'elle n'aurait été, si Mercier s'était jeté, tête baissée, dans une opération d'agiotage, sur les élections fédérales, l'année précédente, et il avait perdu tous ses fonds confiés à sa garde, et il voulait assurer le triomphe du parti libéral. Si le parti libéral est gagné, la province de Québec aurait été remboursée de l'argent que son premier ministre avait joué pour corrompre l'électorat. Mais tout ce qui fut dépensé pour donner le pouvoir à M. Laurier fut englouti en pure perte. Le parti libéral qui, par une augmentation de la subvention fédérale, devait rembourser les avances faites, n'arriva pas au pouvoir, et le chef de ce parti ne put tenir ses promesses électorales.

Dans ces circonstances, la province de Québec, sur le sentier de la banqueroute, retourna au parti conservateur. Le gouvernement DeBoucherville fut formé, puis le gouvernement Taillon. M. Taillon devint membre du gouvernement fédéral le printemps dernier et fut remplacé par M. Flynn, qui, auparavant était ministre des Terres de la Couronne. Mais la politique d'économie et de relèvement, inaugurée au début du régime conservateur fut suivie à travers tous les changements du gouvernement.

Dans son discours de l'autre jour, à St-Jean Port-Joli, M. Flynn, a prouvé qu'il entendait marcher sur les traces de son prédécesseur, M. Taillon. L'agriculture et la colonisation recroquent aide; les terres de la Couronne qui ont fourni par le passé un revenu qui a toujours augmenté, continueront d'être protégées; les engagements envers les compagnies de chemins de fer seront respectés; et l'encouragement à l'instruction sera plus exercable.

Durant le dernier exercice, la situation financière s'est assez améliorée pour permettre l'abolition des taxes sur la personne; sur le manufacturier et le commerçant. C'est une somme de \$140,000 que le public n'aura pas à payer.

Et M. Flynn a promis en outre que l'impôt sur les transferts immobiliers sera enlevé du chapitre des recettes au moment que la législature se réunira. Encore une diminution d'environ \$185,000 dans l'impôt provincial!

L'administration Taillon a été obligée d'agir rigoureusement pour rétablir les finances provinciales délabrées, et les taxes qu'on abolit, ont dû être imposées tout d'abord.

L'avenir de la province de Québec est singulièrement plus promettant depuis que cette province est sortie des mains de M. Mercier. Les associés et les héritiers politiques de ce leader feront un effort suprême pour s'emparer du pouvoir, dans les prochaines élections; et M. Laurier, l'ami de M. Mercier, se mettra entièrement à leur disposition. Le succès du parti libéral couvrirait le gouvernement, le service public, et probablement la trésorerie provinciale, en simple machine, à l'usage de ce parti. La province de Québec a déjà été dans cette position, et si l'expérience est profitable à quelque chose, cette province n'y retournera pas.

REVUE

La situation à Ottawa révèle dans le "grand ministère" une faiblesse déconcertante. Les amis même du gouvernement, la "Phalange sacrée" sur tout, la "vieille garde", a déjà commencé un véritable travail de démolition. L'édifice ministériel a si peu de cohésion, les pièces qui le composent sont si disparates, si peu liées par des vues communes et par une politique déterminée qu'il menace déjà ruine.

La "Patrie" disait l'autre jour: "La Tribune", de Winnipeg, est l'organe de M. Greenway et il est rédigé par M. Richardson, député libéral de Lisgar, aux Communes d'Ottawa. Notre confrère, à l'instar de la "Patrie", du "Witness" et de quelques autres journaux connus comme non officiels, fait les luttres du parti libéral, avec indépendance et vigueur et il n'a pas ménagé ses efforts dans la dernière campagne pour le triomphe de la bonne cause.

La parole du "Tribune" ne manque donc pas d'autorité. Or, dans son numéro du 8 septembre, sous le titre "Golden Opportunity", notre confrère de Winnipeg rappelle à M. Laurier et à ses collègues qu'ils sont tenus de redouter assez considérablement les subalternes qui ont préparé M. Foster pour la dernière session et que M. Fielding a présentés au nouveau parlement, après leur avoir fait subir de légères modifications.

Notre parti, dit en substance ce journal, a toujours dénoncé comme extravagant le chiffre des dépenses sous les divers régimes conservateurs et nous l'avons réclamé souvent et partout. Or, nous le proclamons, le gouvernement Laurier ne doit pas faire mentir les orateurs et les journaux libéraux, car il en résulterait du désappointement et de la déception pour le gouvernement et le parti."

Notre parti, dit en substance ce journal, a toujours dénoncé comme extravagant le chiffre des dépenses sous les divers régimes conservateurs et nous l'avons réclamé souvent et partout. Or, nous le proclamons, le gouvernement Laurier ne doit pas faire mentir les orateurs et les journaux libéraux, car il en résulterait du désappointement et de la déception pour le gouvernement et le parti."

Notre parti, dit en substance ce journal, a toujours dénoncé comme extravagant le chiffre des dépenses sous les divers régimes conservateurs et nous l'avons réclamé souvent et partout. Or, nous le proclamons, le gouvernement Laurier ne doit pas faire mentir les orateurs et les journaux libéraux, car il en résulterait du désappointement et de la déception pour le gouvernement et le parti."

Notre parti, dit en substance ce journal, a toujours dénoncé comme extravagant le chiffre des dépenses sous les divers régimes conservateurs et nous l'avons réclamé souvent et partout. Or, nous le proclamons, le gouvernement Laurier ne doit pas faire mentir les orateurs et les journaux libéraux, car il en résulterait du désappointement et de la déception pour le gouvernement et le parti."

Notre parti, dit en substance ce journal, a toujours dénoncé comme extravagant le chiffre des dépenses sous les divers régimes conservateurs et nous l'avons réclamé souvent et partout. Or, nous le proclamons, le gouvernement Laurier ne doit pas faire mentir les orateurs et les journaux libéraux, car il en résulterait du désappointement et de la déception pour le gouvernement et le parti."

Notre parti, dit en substance ce journal, a toujours dénoncé comme extravagant le chiffre des dépenses sous les divers régimes conservateurs et nous l'avons réclamé souvent et partout. Or, nous le proclamons, le gouvernement Laurier ne doit pas faire mentir les orateurs et les journaux libéraux, car il en résulterait du désappointement et de la déception pour le gouvernement et le parti."

Notre parti, dit en substance ce journal, a toujours dénoncé comme extravagant le chiffre des dépenses sous les divers régimes conservateurs et nous l'avons réclamé souvent et partout. Or, nous le proclamons, le gouvernement Laurier ne doit pas faire mentir les orateurs et les journaux libéraux, car il en résulterait du désappointement et de la déception pour le gouvernement et le parti."

Notre parti, dit en substance ce journal, a toujours dénoncé comme extravagant le chiffre des dépenses sous les divers régimes conservateurs et nous l'avons réclamé souvent et partout. Or, nous le proclamons, le gouvernement Laurier ne doit pas faire mentir les orateurs et les journaux libéraux, car il en résulterait du désappointement et de la déception pour le gouvernement et le parti."

Notre parti, dit en substance ce journal, a toujours dénoncé comme extravagant le chiffre des dépenses sous les divers régimes conservateurs et nous l'avons réclamé souvent et partout. Or, nous le proclamons, le gouvernement Laurier ne doit pas faire mentir les orateurs et les journaux libéraux, car il en résulterait du désappointement et de la déception pour le gouvernement et le parti."

Notre parti, dit en substance ce journal, a toujours dénoncé comme extravagant le chiffre des dépenses sous les divers régimes conservateurs et nous l'avons réclamé souvent et partout. Or, nous le proclamons, le gouvernement Laurier ne doit pas faire mentir les orateurs et les journaux libéraux, car il en résulterait du désappointement et de la déception pour le gouvernement et le parti."

Notre parti, dit en substance ce journal, a toujours dénoncé comme extravagant le chiffre des dépenses sous les divers régimes conservateurs et nous l'avons réclamé souvent et partout. Or, nous le proclamons, le gouvernement Laurier ne doit pas faire mentir les orateurs et les journaux libéraux, car il en résulterait du désappointement et de la déception pour le gouvernement et le parti."

"Un jour, ajoute la "Tribune", l'hon. M. Davies et l'hon. Jos. Martin ont étudié cette question d'administration de la chose publique et ils en sont venus à la conclusion qu'il y avait moyen d'économiser trois ou quatre millions de dollars par année. Alors ils ont fait un gouvernement à faire mieux que ses adversaires et à faire vite."

C'est là la substance de l'article de notre confrère du Manitoba qui conclut, un peu naïvement peut-être, que l'entrée de M. Jos. Martin dans le cabinet Laurier aiderait énormément à faire prévaloir une politique d'économie.

Nous consignons ici ces conseils du "Tribune" parce qu'ils sont faits dans l'intérêt du parti libéral et qu'ils rappelleront aux chefs libéraux que notre parti a pris des engagements vis-à-vis l'électorat.

De fait, la vieille garde est irritée, n'y tient plus. Elle se demande si le parti libéral ne joue pas la comédie aux dépens du peuple.

Il est évident, dit la "Minerve" que les libéraux ont commis une faute en ce qui concerne le budget. Ils ont tenté de se décider à introduire des réformes, et qu'ils y mettent du temps.

L'entourage de M. Laurier ne leur inspire pas la moindre confiance. Le verbiage libéral de M. Tarte et M. Doherty, essentiel de leurs discours conservateurs, ne leur impose pas, et ils prêtent avec leur gouvernement un ton qui doit jeter la terreur dans l'âme de l'électeur.

M. Laurier est le chef le moins français de tous les ministères qui se sont succédés depuis la Confédération; la "vieille garde" aurait voulu que la province de Québec y fut mieux et plus représentée.

M. Laurier a mis la main sur les fonds publics avec l'agrément du gouverneur-général, mais sans y avoir été autorisé par le vote du Parlement; il a fait le même contre les lois conservateurs, peut-être même un peu plus mal.

La "vieille garde" grogne parce que les droits du peuple continuent, dit-elle, d'être foués aux pieds sous le régime libéral comme jamais.

M. Laurier a étudié à se choquer ni les protectionnistes ni les libéraux. Il a essayé de faire une mise à tous, et tâche de gagner du temps.

Eh bien, la "vieille garde", qui se compose d'austères libéraux, répugne à ces dégradantes compromissions. Avec les conservateurs on savait du moins à quel on avait affaire; c'est ce qui réveille M. Laurier va tourner le dos au libre-échange?

Et les dépenses, et le budget, et les estimations supplémentaires? M. Laurier devait faire mieux que ses prédécesseurs, c'est-à-dire diminuer les dépenses, augmenter les revenus; et voilà que M. Tarte, à lui seul, ajoute plus d'un million au budget de son département!

De fait, les dépenses de cette année, calculées d'abord par le gouvernement Bowell, ont été corrigées, revues et considérablement augmentées par le gouvernement Laurier.

Nous avons déjà cité un article de la "Libre Parole" sur la situation politique. Le "Libre Parole" est un nouveau journal libéral fortement prononcé, dont les idées expriment évidemment avec celles de la "vieille garde". Malgré toute la sympathie, que porte ce journal à M. Laurier, il ne se dissimule pas que le début du gouvernement promet peu pour l'avenir.

C'est ce qui fait dire au "Quotidien" de Lévis, après citation de l'article de la "Libre Parole": "Semblable opinion publiquement exprimée dans les colonnes d'un journal libéral en position de révéler les misères qui existent parmi les siens en dit beaucoup plus qu'aucune autre appréciation de provenance conservatrice."

Et l'on ne niera pas que la "Libre Parole" soit un journal franchement libéral.

Voici ce qu'elle déclare dans la même page qui contient l'article cité ci-dessus: "Nous avons, comme journal, énoncé sans équivoque notre intention de donner une frappe à un gouvernement libéral dont le programme a toutes nos sympathies et dont le chef a tout notre respect."

La "Libre Parole" n'est pas seule à s'apercevoir que M. Laurier ne répond pas aux espérances que l'on fondait sur lui.

La "Patrie" après la "Tribune" de Winnipeg, approuve la nécessité de recommander à M. Laurier de ne pas oublier ses engagements.

"Le gouvernement Laurier ne doit pas faire mentir les orateurs et les journaux libéraux, car il en résulterait du désappointement et de la déception pour le gouvernement et le parti."

Ce n'est pourtant là que le commencement des récriminations.

La "Patrie" n'est pas seule à relever les injustices commises à l'égard des Canadiens-français, par M. Laurier et ses collègues. Il ne s'agit pas cette fois de la composition du ministère dont

l'élément canadien-français a été systématiquement éliminé, ni de la composition de la commission du havre où nous n'avons plus que deux représentants au lieu de trois, mais de la présidence des diverses commissions parlementaires.

Le correspondant du "Courrier du Canada" lui écrit d'Ottawa: Vous vous rappelez que lorsque le gouvernement conservateur touchait à un Canadien-français, c'était une crise de panos à l'échelle de la presse rouge. Eh bien, les libéraux sont en train de faire cela tout de même; pour nos nouveaux maîtres, le titre de canadien-français est un crime. Voyez ce que vient de faire le gouvernement dans le choix des présidents des comités de la chambre d'agriculture et de colonisation: M. Baill. Comptes publics: M. McMullen. Ordres permanents: M. Landerkin. Billes privés: M. Scriver. Privilèges et élections: M. Langehier. Lois expirantes: M. Beauvolet.

Les deux derniers comités dont la présidence est échue à des canadiens-français ne sont, pour ainsi dire, d'aucune importance. Le dernier surtout est d'une insignifiance remarquable. Si le gouvernement n'avait pas cru devoir faire un petit parti à deux représentants pour tenter de les ramener, cela serait tombé entre les mains des Anglais, contre lesquels nos jeunes libéraux tempèrent si fort dans leurs discours sur les bûstings. Encore une fois, M. Laurier, pour conserver son prestige et son influence, est obligé chaque jour de tenter un effort suprême pour faire oublier qu'il est canadien-français. C'est ainsi qu'il tra de concession en concession, jusqu'à l'asservissement complet de sa race.

On dirait que le nouveau gouvernement prend à tâche de déplaire à la province de Québec à qui il doit son existence. Pas un projet qui ne fut plus important pour Montréal et Québec que le service rapide. Tout le commerce canadien l'a regardé comme tel. Mais le "Sun" de New-York et d'autres journaux américains ont condamné notre projet de service de navigation rapide comme une menace au commerce américain, et un danger pour les États-Unis, vu que l'Angletierre pouvait en tirer profit pour la protection de ses colonies. Et cela a suffi. Nous n'aurons pas de service rapide. M. Doherty, ministre du cabinet Laurier, le dit avec orgueil, du moins il déclara qu'un service de 20 noeuds était "trop rapide".

Ces hommes, dit la "Gazette", ont peu de foi. Eux qui ont pensé que la construction du Pacifique Canadien était une trop grande entreprise pour un pays comme le nôtre, croient aujourd'hui qu'un service de paquebots de seconde classe est tout ce qu'il faut pour le service rapide. Et cela, au milieu d'un sentiment populaire. Si le projet de service rapide a créé de l'enthousiasme au Canada, c'est qu'on a pensé qu'il serait sans rival et qu'étant sans rival, il serait avantageux au pays, commercialement et politiquement parlant. C'est parce qu'on s'est proposé d'établir un service de premier ordre, que le gouvernement impérial a promis de le subventionner. M. Doherty croit que le gouvernement impérial modifiera ses vues parce que le Canada a changé de ministres; ce qui est étrangement se préjuger.

Et cela, au milieu d'un sentiment populaire. Si le projet de service rapide a créé de l'enthousiasme au Canada, c'est qu'on a pensé qu'il serait sans rival et qu'étant sans rival, il serait avantageux au pays, commercialement et politiquement parlant. C'est parce qu'on s'est proposé d'établir un service de premier ordre, que le gouvernement impérial a promis de le subventionner. M. Doherty croit que le gouvernement impérial modifiera ses vues parce que le Canada a changé de ministres; ce qui est étrangement se préjuger.

Et cela, au milieu d'un sentiment populaire. Si le projet de service rapide a créé de l'enthousiasme au Canada, c'est qu'on a pensé qu'il serait sans rival et qu'étant sans rival, il serait avantageux au pays, commercialement et politiquement parlant. C'est parce qu'on s'est proposé d'établir un service de premier ordre, que le gouvernement impérial a promis de le subventionner. M. Doherty croit que le gouvernement impérial modifiera ses vues parce que le Canada a changé de ministres; ce qui est étrangement se préjuger.

Et cela, au milieu d'un sentiment populaire. Si le projet de service rapide a créé de l'enthousiasme au Canada, c'est qu'on a pensé qu'il serait sans rival et qu'étant sans rival, il serait avantageux au pays, commercialement et politiquement parlant. C'est parce qu'on s'est proposé d'établir un service de premier ordre, que le gouvernement impérial a promis de le subventionner. M. Doherty croit que le gouvernement impérial modifiera ses vues parce que le Canada a changé de ministres; ce qui est étrangement se préjuger.

Et cela, au milieu d'un sentiment populaire. Si le projet de service rapide a créé de l'enthousiasme au Canada, c'est qu'on a pensé qu'il serait sans rival et qu'étant sans rival, il serait avantageux au pays, commercialement et politiquement parlant. C'est parce qu'on s'est proposé d'établir un service de premier ordre, que le gouvernement impérial a promis de le subventionner. M. Doherty croit que le gouvernement impérial modifiera ses vues parce que le Canada a changé de ministres; ce qui est étrangement se préjuger.

Et cela, au milieu d'un sentiment populaire. Si le projet de service rapide a créé de l'enthousiasme au Canada, c'est qu'on a pensé qu'il serait sans rival et qu'étant sans rival, il serait avantageux au pays, commercialement et politiquement parlant. C'est parce qu'on s'est proposé d'établir un service de premier ordre, que le gouvernement impérial a promis de le subventionner. M. Doherty croit que le gouvernement impérial modifiera ses vues parce que le Canada a changé de ministres; ce qui est étrangement se préjuger.

Et cela, au milieu d'un sentiment populaire. Si le projet de service rapide a créé de l'enthousiasme au Canada, c'est qu'on a pensé qu'il serait sans rival et qu'étant sans rival, il serait avantageux au pays, commercialement et politiquement parlant. C'est parce qu'on s'est proposé d'établir un service de premier ordre, que le gouvernement impérial a promis de le subventionner. M. Doherty croit que le gouvernement impérial modifiera ses vues parce que le Canada a changé de ministres; ce qui est étrangement se préjuger.

Et cela, au milieu d'un sentiment populaire. Si le projet de service rapide a créé de l'enthousiasme au Canada, c'est qu'on a pensé qu'il serait sans rival et qu'étant sans rival, il serait avantageux au pays, commercialement et politiquement parlant. C'est parce qu'on s'est proposé d'établir un service de premier ordre, que le gouvernement impérial a promis de le subventionner. M. Doherty croit que le gouvernement impérial modifiera ses vues parce que le Canada a changé de ministres; ce qui est étrangement se préjuger.

Et cela, au milieu d'un sentiment populaire. Si le projet de service rapide a créé de l'enthousiasme au Canada, c'est qu'on a pensé qu'il serait sans rival et qu'étant sans rival, il serait avantageux au pays, commercialement et politiquement parlant. C'est parce qu'on s'est proposé d'établir un service de premier ordre, que le gouvernement impérial a promis de le subventionner. M. Doherty croit que le gouvernement impérial modifiera ses vues parce que le Canada a changé de ministres; ce qui est étrangement se préjuger.

Et cela, au milieu d'un sentiment populaire. Si le projet de service rapide a créé de l'enthousiasme au Canada, c'est qu'on a pensé qu'il serait sans rival et qu'étant sans rival, il serait avantageux au pays, commercialement et politiquement parlant. C'est parce qu'on s'est proposé d'établir un service de premier ordre, que le gouvernement impérial a promis de le subventionner. M. Doherty croit que le gouvernement impérial modifiera ses vues parce que le Canada a changé de ministres; ce qui est étrangement se préjuger.

Et cela, au milieu d'un sentiment populaire. Si le projet de service rapide a créé de l'enthousiasme au Canada, c'est qu'on a pensé qu'il serait sans rival et qu'étant sans rival, il serait avantageux au pays, commercialement et politiquement parlant. C'est parce qu'on s'est proposé d'établir un service de premier ordre, que le gouvernement impérial a promis de le subventionner. M. Doherty croit que le gouvernement impérial modifiera ses vues parce que le Canada a changé de ministres; ce qui est étrangement se préjuger.

Et cela, au milieu d'un sentiment populaire. Si le projet de service rapide a créé de l'enthousiasme au Canada, c'est qu'on a pensé qu'il serait sans rival et qu'étant sans rival, il serait avantageux au pays, commercialement et politiquement parlant. C'est parce qu'on s'est proposé d'établir un service de premier ordre, que le gouvernement impérial a promis de le subventionner. M. Doherty croit que le gouvernement impérial modifiera ses vues parce que le Canada a changé de ministres; ce qui est étrangement se préjuger.

Et cela, au milieu d'un sentiment populaire. Si le projet de service rapide a créé de l'enthousiasme au Canada, c'est qu'on a pensé qu'il serait sans rival et qu'étant sans rival, il serait avantageux au pays, commercialement et politiquement parlant. C'est parce qu'on s'est proposé d'établir un service de premier ordre, que le gouvernement impérial a promis de le subventionner. M. Doherty croit que le gouvernement impérial modifiera ses vues parce que le Canada a changé de ministres; ce qui est étrangement se préjuger.

Et cela, au milieu d'un sentiment populaire. Si le projet de service rapide a créé de l'enthousiasme au Canada, c'est qu'on a pensé qu'il serait sans rival et qu'étant sans rival, il serait avantageux au pays, commercialement et politiquement parlant. C'est parce qu'on s'est proposé d'établir un service de premier ordre, que le gouvernement impérial a promis de le subventionner. M. Doherty croit que le gouvernement impérial modifiera ses vues parce que le Canada a changé de ministres; ce qui est étrangement se préjuger.

Et cela, au milieu d'un sentiment populaire. Si le projet de service rapide a créé de l'enthousiasme au Canada, c'est qu'on a pensé qu'il serait sans rival et qu'étant sans rival, il serait avantageux au pays, commercialement et politiquement parlant. C'est parce qu'on s'est proposé d'établir un service de premier ordre, que le gouvernement impérial a promis de le subventionner. M. Doherty croit que le gouvernement impérial modifiera ses vues parce que le Canada a changé de ministres; ce qui est étrangement se préjuger.

Et cela, au milieu d'un sentiment populaire. Si le projet de service rapide a créé de l'enthousiasme au Canada, c'est qu'on a pensé qu'il serait sans rival et qu'étant sans rival, il serait avantageux au pays, commercialement et politiquement parlant. C'est parce qu'on s'est proposé d'établir un service de premier ordre, que le gouvernement impérial a promis de le subventionner. M. Doherty croit que le gouvernement impérial modifiera ses vues parce que le Canada a changé de ministres; ce qui est étrangement se préjug

LA CIE S. CARSLY LIMITEE

Rue Notre-Dame Le plus grand Magasin de Montréal 17 Septembre

Offres Spéciales de Vendredi sans Rivaies

Le commerce augmente chaque mois, mais plus vite qu'il n'a jamais auparavant...

Sous-vêtements de Dames Cravates en Soie pour Hommes

Un des départements où nous sommes le plus occupés dans le magasin le vendred...

20 douzaines de vestes en pure laine écossaise, côtes fortes, en nuances naturelles et de chair...

Un achat fait à propos nous permet d'offrir plusieurs centaines de chemises à 1 franc...

Jupes de Robes Noires pour Dames

Les affaires ont beaucoup augmenté dans ce département cette saison...

Covertes et Couvrepiéds

LA CIE S. CARSLY LIMITEE Nos 1765 à 1783 rue Notre-Dame. - Montréal

NOTRE EXPOSITION

Notre Exposition de VOITURES, BICYCLES, Etc.

AU No 592 RUE SAINT-PAUL

R. J. LATIMER

QU'EST-CE que le SAPOLIO?

C'est un bon morceau de savon dur de récurage qui n'a pas son pareil pour toutes sortes de nettoyage...

COURRIER EUROPEEN

(Suite et fin.)

Le "Board of Trade" vient de publier un rapport, rédigé par un comité chargé de faire un état des lieux...

Quant aux agences qui s'occupent des engagements des marins, il n'est pas nécessaire de modifier les lois...

Les affaires ont beaucoup augmenté dans ce département cette saison...

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination, les dimanche...

Le comte de Saxe, qui quitte Montréal à 9 h. m. le dimanche...

M. A. Maybee, marchand, Warwick, nous écrit: "J'ai vendu des centaines de bouteilles de l'huile électrique de Dr. Thomas..."

La coalition conservatrice catholique ayant emporté les dix-huit sièges à Bruxelles, les onze d'Anvers, les quatre de Nivelles...

Si vous décidez de prendre la Hood's Sarsaparilla, ne vous laissez pas induire à acheter aucune autre...

MALADIES DE LA FEMME

Il est regrettable de voir des femmes consulter un médecin après avoir essayé en vain remède après remède...

LA SANTE CONSERVEE ET RENDUE

Les réparations à nos entrepôts étant à peu près terminées, nous avons transporté toutes nos marchandises à des prix réduits...

Agitée comme un strop, sans égal comme vernifuge, a nom: l'Éclaircisseur des Vers de Mother Caree...

Les Jours de Tempête ne vous Feront Rien...

quand vous porterez des vêtements qui vous tiendront chaud en tout temps. Rien qu'une épaisseur de Fibre Chamois...

LA SANTE CONSERVEE ET RENDUE

SEUL AGENT POUR LE CANADA

AU COMMERCE

Grande Vente à Bon Marché

De Porcelaine, Vaisselle, Finance, Verrierie, Lampes, etc., Endommagés par le Feu, la Fumée et l'Eau.

Les réparations à nos entrepôts étant à peu près terminées, nous avons transporté toutes nos marchandises à des prix réduits...

JOHN L. CASSIDY & CIE, 339 et 341 Rue St-Paul, Montréal.

La Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario

EXCURSIONS DU DIMANCHE

QUÉBEC: Partant le samedi et le dimanche...

SOREL: Partant le samedi, le dimanche...

Bureau des Billets pour la Ville

LIGNE FURNESSE

Le chemin de fer du Grand Tronc de la gare Bonaventure...

Le chemin de fer du Pacifique Canadien de la gare de St-Jacques...

Le chemin de fer de l'Est de la gare de St-Jacques...

Le chemin de fer de l'Est de la gare de St-Jacques...

Le chemin de fer de l'Est de la gare de St-Jacques...

Le chemin de fer de l'Est de la gare de St-Jacques...

Le chemin de fer de l'Est de la gare de St-Jacques...

Feuilleton du Journal "LE MONDE" MIGNONNE OU "LES TROIS MARIÉS" Suite 100

—C'est madame Joramie. —Ah! fit le comte. Il resta un moment silencieux et reprit: —Madame Joramie est une femme jeune encore, très belle et d'un grand esprit...

Je vous ai trompés; je suis, au contraire, immensément riche, et ma fortune s'accroît constamment dans des proportions considérables...

nous ne pouvions tenter aucune démarche utile, soit pour retrouver mademoiselle Mignonne, soit en faveur de M. Mourillon...

permettre de lui rendre ce soir le dîner qu'il nous a offert à la "Terre-Noire". —J'ai hâte!

—Je ne sais pas, répondit-il. Et il murmura: —J'ai hâte!

MUNYON

Il Guérit les Malades

Ses Remèdes Homœopathiques amèliorés recommandés par tous ceux qui en ont fait usage

Ses bureaux encombrés chaque jour

Le Prof. Munyon a mis à la portée de tout le monde un remède pour chaque maladie... les rhumes et les autres péchés à soigner eux-mêmes

Obtenez le Guide de la Santé de votre pharmacien le plus rapproché... vous dira quel remède acheter les remèdes chez n'importe quel pharmacien à 25c la fiole

VOICI DES TEMOIGNAGES FORTS

Souffrant d'une toux grave depuis sept ans, soigné en vain jusqu'à l'arrivée de Munyon

Mme Marie MacCarthy, qui souffrait de 68 rhumes par semaine, dit: "J'ai souffert pendant sept ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

M. J. H. Sullivan, qui souffrait de rhumes et de toux depuis dix ans, dit: "J'ai souffert pendant dix ans d'une toux opiniâtre qui ne cessait qu'à l'arrivée de Munyon"

A LA MONTAGNE TREMBLANTE

L'inauguration à 2.15 heures

Un fort contingent d'excursionnistes

C'est aujourd'hui qu'a lieu l'inauguration du Parc de la Montagne Tremblante et de ce matin une foule d'excursionnistes et de touristes du comté de la finance ont pris le train spécial à la gare Dalhousie pour se rendre dans cette belle région du nord.

L'inauguration, comme on le sait, doit se faire officiellement à 2.15 heures. Sir et lady Chapeau étaient à bord du train spécial qui a conduit les excursionnistes. Presque tous les journaux étaient représentés.

Remarqués à bord du train par notre envoyé spécial: MM. Parizeau, Martineau, Cooke, Beauchamp, Chénier et Greig, députés; Ward, conseiller législatif; les docteurs Cotnam, Girouard, Monet, Fafard, Lavolette, Lamarche et Laberge; MM. Jones et Demers, de l'Événement; Rév. Eng. Lefebvre et beaucoup de journalistes.

À chaque station, le contingent d'excursionnistes s'est augmenté notablement.

EST-CE BIEN TYNAN ?

Le prisonnier sera livré à l'Angleterre

Londres, 17.—D'après le "Daily News", il est arrêté dans les cercles officiels que la France livrera Tynan aux autorités anglaises. Le "Graphic" dit que le véritable nom de Bell, l'américain, arrêté à Glasgow, pour avoir trompé dans un complot le dynamiteur irlandais, est Tynan.

Un correspondant irlandais du "Chronicle", déclare que Tynan n'est pas le véritable "No 1", mais seulement un bravaque qui se pose comme tel.

Paris, 17.—Aucune communication a été reçue à l'ambassade des États-Unis relativement au dynamiteur irlandais, arrêté à Boulogne-sur-Mer.

EVASION

D'un assassin qui était à l'asile

Toronto, 17.—Le jeune Albert Wilton, qui a subi un procès, il y a quatre ans, pour le meurtre de sa fiancée et qui a échappé à la condamnation en plaçant furtivement, samedi dernier, de l'asile de Toronto, où il était détenu et, depuis, on n'a plus entendu parler de lui.

Les circonstances du meurtre dont il était accusé avaient soulevé à l'époque la population. L'assassin parvint à s'échapper, mais il fut arrêté aux États-Unis au bout de deux ans, et extradé. Acquitté sous prétexte d'aliénation mentale il fut enfermé à l'asile de Toronto. Depuis, on conduisit à semblé confirmer l'opinion exprimée lors de son procès qu'il était parvenu à s'enfuir avec les autres détenus, il a réussi à se soustraire à la surveillance de ses gardiens et franchissant le mur d'enceinte il est disparu.

Les gardes qui avaient charge de le surveiller ont été congédiés.

Mort subite

St-Romuald, 17.—Mme Amable Grégoire, âgée de 35 ans était occupée à parler à une de ses sœurs et une amie lorsque tout à coup elle s'affaissa sur le plancher. Quand on voulut la relever elle était morte. Le coroner Belieu a tenu une enquête, et un verdict de "mort d'apoplexie cérébrale" a été rendu.

Découragés

Québec, 17.—Le "Moravia" est passé hier soir. En route, l'un des émigrants avait fait chute dans la cale, et il a été débarqué ici. Sa chute, cependant, ne semble pas lui avoir fait grand mal, et c'est avec beaucoup d'empressement qu'il a mis pied à terre à l'arrivée du "Moravia" au quai.

Quatre autres émigrants ont aussi renoncé à leur voyage et sont descendus ici.

Disparu

Les détectives ont été avertis ce matin qu'un nommé W. S. Gilmore, graveur sur pierre, qui jusqu'à ces jours derniers, demeurait avenue de l'Hotel de Ville, était disparu de chez lui.

Gilmore est âgé de 48 ans, il mesure six pieds, il est blond et bien bâti. Toute information à son égard sera reçue avec reconnaissance au bureau des détectives.

Aux Assises

M. St-Pierre veut la libération de Davies.

À l'ouverture de la séance de la cour d'assises ce matin, M. St-Pierre a fait une motion pour que Isaac Davies accusé avec plusieurs autres du crime d'incendie il y a déjà quelques mois, soit remis en liberté. Depuis trois ou quatre mois fait remarquer l'avocat le procès de Davies a été remis de terme en terme. Il est vrai qu'il a été ajouté M. St-Pierre que son client est sous caution, mais il a été précisé que Davies ne désire subir son procès immédiatement. Le juge Wurtzle a décidé que si la Couronne ne pouvait lui faire subir son procès durant le présent terme qu'un jury soit assermenté pour l'acquitter.

Un procès a été commencé au procès de John Joseph Huddell, accusé de vol de bijoux et d'une certaine somme d'argent le 26 mai dernier à la résidence de M. Isaac Schofield, 18 avenue Breunon. M. Frank Curran, défend l'accusé.

Beiser malade

John Beiser, qui est en prison pour complicité dans les crimes d'incendie, est très malade à l'infirmier de la prison. Le mort de sa femme l'a beaucoup affecté.

Oh! ces bicyclistes

M. Ouy, Chappet, courtier, a failli être victime d'un grave accident, hier soir, sur la rue St-Denis, près de la rue Sherbrooke. M. Chappet se rendait chez lui, rue Bevil, lorsqu'il fut renversé par un bicycliste. M. Chappet a reçu de graves blessures et a dû être conduit à la résidence en voiture. M. Chappet était toutefois assez bien ce matin pour se rendre à son bureau.

Personnel

M. J. P. Couture, de Québec, est en route vers... M. J. A. Bédard devient gérant du "Fribourg", à Québec. M. Paul Trudel, récemment admis à la pratique du droit est parti hier pour Paris où il va passer une couple d'années pour compléter ses études.

UNE FILLE D'ÈVE

Enlevée par un jeune montréalais

Un mariage à l'horizon

Grande sensation à St-Jean d'Iberville, le pays des belles canadiennes et l'Éden des amoureux, pourrait-on ajouter.

Un jeune montréalais bien connu dans le monde des affaires, des avocats et des journalistes qui avait son domicile depuis une couple d'années dans ce coquet petit village s'est laissé séduire aux charmes d'une belle et blonde fille d'Ève qui compte tout juste vingt printemps.

Désespérant de ne pouvoir épouser l'idole de son cœur, en face de l'opposition des parents, notre jeune amoureux prit son courage à deux mains, vint à Montréal, se procura l'argent nécessaire et retourna à St-Jean, où la belle blonde, prévenue, l'attendait pour se rendre à Roussé Point où un ministre, dit-on, les maria.

Le couple, revenu depuis à St-Jean est allé tout contrôler l'opération des parents, qui, restés à de meilleurs sentiments, les ont accueillis à bras ouverts et donné leur approbation.

Il est fort probable qu'à bref délai un mariage sera célébré à l'église catholique de St-Jean, pour rendre plus régulière la situation des deux nouveaux époux.

L'EXPOSITION

Le jour des sociétés aujourd'hui

C'est aujourd'hui jour des Sociétés à l'Exposition et à cette occasion un superbe programme a été préparé. Les membres de nombreuses sociétés se réuniront à l'Exposition sur les terrasses sous vastes tentes préparées à cet effet.

Les Forestiers Indépendants distribueront des boutons souvenirs aux visiteurs membres.

Hier, une foule considérable a visité l'Exposition. C'était le jour des américaines.

L'hon. M. S. A. Fisher, ministre de l'Agriculture devait être présent hier à l'adresse aux directeurs d'un dépêche leur annonçant qu'il se voyait dans l'impossibilité de venir à Montréal.

Les échevins se rendent en corps aujourd'hui sur les terrasses de l'Exposition, et un lunch leur sera servi.

La Canadian Breeder's Association se sont réunis mardi soir, sur les terrasses de l'Exposition et ont discuté certaines lois de quarantaine et autres affaires concernant l'association.

Les vainqueurs aux courses de bicyclettes recevront leurs prix samedi après-midi, en face de l'Amphithéâtre.

L'affaire Tailoretti

Cet après-midi, la couronne a décidé d'abandonner la cause Tailoretti-Mondéard.

La gare de l'Est

On a commencé hier les travaux des fondations de la gare de l'Est et il se prépare déjà des difficultés parce que la compagnie ne s'est pas conformée à ses obligations concernant ses plans.

M. St-George a averti M. Shaughnessy.

Assemblée publique

Il y aura ce soir à huit heures, à St-Henri, une grande assemblée publique pour considérer le fameux projet des écoles de St-Henri, relativement à l'emprunt de \$80,000 pour construire un orphelinat.

Tous les contribuables sont priés d'y assister.

C'est un garçon

La victime de l'accident qui a eu lieu hier après-midi au coin des rues St-Hubert et Ontario n'est pas une petite fille mais un petit garçon du nom de Dockrill, âgé de 9 ans, qui demeure au No 300 rue St-Charles Borromée. Le coroner a tenu une enquête ce matin et un verdict de "mort accidentelle" a été rendu.

Disparu

Les détectives ont été avertis ce matin qu'un nommé W. S. Gilmore, graveur sur pierre, qui jusqu'à ces jours derniers, demeurait avenue de l'Hotel de Ville, était disparu de chez lui.

Gilmore est âgé de 48 ans, il mesure six pieds, il est blond et bien bâti. Toute information à son égard sera reçue avec reconnaissance au bureau des détectives.

Aux Assises

M. St-Pierre veut la libération de Davies.

À l'ouverture de la séance de la cour d'assises ce matin, M. St-Pierre a fait une motion pour que Isaac Davies accusé avec plusieurs autres du crime d'incendie il y a déjà quelques mois, soit remis en liberté. Depuis trois ou quatre mois fait remarquer l'avocat le procès de Davies a été remis de terme en terme. Il est vrai qu'il a été ajouté M. St-Pierre que son client est sous caution, mais il a été précisé que Davies ne désire subir son procès immédiatement. Le juge Wurtzle a décidé que si la Couronne ne pouvait lui faire subir son procès durant le présent terme qu'un jury soit assermenté pour l'acquitter.

Un procès a été commencé au procès de John Joseph Huddell, accusé de vol de bijoux et d'une certaine somme d'argent le 26 mai dernier à la résidence de M. Isaac Schofield, 18 avenue Breunon. M. Frank Curran, défend l'accusé.

NOS AVOCATS

Et l'association du Barreau Canadien

Election des officiers

On a fait beaucoup de besogne hier avant-midi à la convention des avocats. Une constitution pour la région et l'administration de l'association a été adoptée à l'unanimité.

M. Carter a été choisi comme trésorier de l'association et plusieurs avocats s'empressèrent de verser leur droit d'entrée fixé à \$5 par an.

À midi, les délégués, profitant de l'invitation du maire Smith, partirent en voiture pour visiter la ville et aller luncher sur la montagne.

Après le lunch nombre de séances furent proposées et des discours appropriés prononcés.

Un peu après trois heures, tout le monde remonta en voitures, et à 3.30 hrs p.m. la réunion était complète, dans la chambre de la maison de justice, pour entendre l'intéressante conférence promise par sir Alexander Lacoste.

Le distingué magistrat traita du rôle d'une association canadienne du Barreau, et développa son sujet avec chaleur et éloquence.

Il procéda ensuite à l'élection des officiers. Furieux, président général, M. Robitoux, secrétaire honoraire, sir Oliver Mowat, président général, M. Bulmer, trésorier général, M. Carter.

Le vice-président désigné pour la province de Québec est M. T. C. Casgrain, M. P.

L'assemblée se dispersa après ces élections.

Cet après-midi, les délégués feront une promenade en bateau, et ce soir il y aura grand dîner au Windsor.

LES DROITS DU PEUPLE

Doivent primer ceux de quelques actionnaires

Réponse de la cité aux demandes de la Standard Light Co.

La ville a produit en cour sa réponse à la demande de la Standard Light and Power Company.

En vertu des lois municipales, raconte ce document, la cité a le contrôle absolu et souverain sur les chemins publics et les parcs situés dans ses limites. Elle exerce en cette matière une juridiction exclusive, comme propriétaire de la chose publique. Elle peut même fermer ces rues et ces voies publiques quand bon lui semble, pour le plus grand intérêt des citoyens.

La charte de la compagnie demande, ne lui accorde pas un pouvoir supérieur à celui de la ville et il ne peut être légalement présumé que c'était l'intention de la législature de vouloir, en effet, que la compagnie jouisse de tels droits, et que l'intérêt de quelques uns prime ceux de tout le monde.

Comme question de fait, ajoute la défense, la compagnie doit se conformer à la charte de la ville et il ne peut être légalement présumé que c'était l'intention de la législature de vouloir, en effet, que la compagnie jouisse de tels droits, et que l'intérêt de quelques uns prime ceux de tout le monde.

La défense prétend de plus que la compagnie a fait des rapports très détaillés sur les travaux publics et des travaux publics.

De plus, la compagnie a agi prématurément en ouvrant ainsi les rues de la ville; ou n'a pas donné au conseil le temps de se prononcer sur la permission qu'il lui demandait. D'après le verdict de la cour, toutes les indications nécessaires pour la mettre sur la trace des voleurs.

VOL AUDACIEUX

Commis la nuit dernière à St-Eustache

Un vol des plus audacieux a été commis à St-Eustache, la nuit dernière, chez un certain marchand de meubles. Les malfaiteurs ont brisé un coffret et ont enlevé des valeurs considérables et de nombreux articles d'orfèvrerie.

On n'a aucune information précise à ce sujet; mais le frère de M. Faquin, qui est un marchand de meubles, a déclaré à la police toutes les indications nécessaires pour la mettre sur la trace des voleurs.

Aux Assises

M. St-Pierre veut la libération de Davies.

À l'ouverture de la séance de la cour d'assises ce matin, M. St-Pierre a fait une motion pour que Isaac Davies accusé avec plusieurs autres du crime d'incendie il y a déjà quelques mois, soit remis en liberté. Depuis trois ou quatre mois fait remarquer l'avocat le procès de Davies a été remis de terme en terme. Il est vrai qu'il a été ajouté M. St-Pierre que son client est sous caution, mais il a été précisé que Davies ne désire subir son procès immédiatement. Le juge Wurtzle a décidé que si la Couronne ne pouvait lui faire subir son procès durant le présent terme qu'un jury soit assermenté pour l'acquitter.

Un procès a été commencé au procès de John Joseph Huddell, accusé de vol de bijoux et d'une certaine somme d'argent le 26 mai dernier à la résidence de M. Isaac Schofield, 18 avenue Breunon. M. Frank Curran, défend l'accusé.

AUTOUR DU PARLEMENT

M. Laurier mis sur la sellette venant le passé

Ottawa, 16.—Il y a eu une intéressante discussion au Sénat, cet après-midi. À l'occasion de la seconde lecture du bill pour autoriser la nomination de juges spéciaux de la cour Suprême, en certains cas.

En proposant cette seconde lecture, sir Oliver Mowat a exprimé que la mesure a pour but d'autoriser la nomination de juges temporaires de la cour Suprême pour remplacer les juges permanents qui sont absents, en congé ou pour cause de maladie. Il y a divergence d'opinion sur la question de savoir si ces juges temporaires devraient être choisis sur une liste dans le Barreau. Pour sa part, il est d'avis de les choisir sur le Banc.

Ce bill est rendu nécessaire par les circonstances exceptionnelles qui existent en ce moment et qui seraient capables d'empêcher la Cour d'accomplir ses fonctions. Les causes, par exemple, sont les congés de maladie de deux juges, et d'un troisième comme commissaire spécial.

Bien que la mesure ne doive s'appliquer qu'en des cas particuliers, le gouvernement a jugé sage de ne pas restreindre l'opération gouvernementale à une circonstance spéciale, mais de la rendre générale, vu que le même état de choses peut se produire en aucun temps.

Le bill pourrait aussi élargir le cas d'absence d'un ou plus des juges de Québec, les juges "ad hoc" nommés par le Banc ou dans le Barreau de la province de Québec. Cela, à cause de la différence des lois de cette province avec celles des autres provinces.

Le sénateur Ferguson demande au sénateur Scott d'expliquer une déclaration qu'il avait faite au sujet de l'assemblée législative à Ottawa, le jour de l'appel nominal, en juin dernier; que le précédent gouvernement se proposait de dépenser \$12,500,000 pour construire des embranchements de voie ferrée sur l'île du Prince Édouard. La vérité est à une certaine distance de la déclaration.

Le sénateur Scott ne se rappelle pas avoir fait aucune telle déclaration. Il a critiqué comme monstrueux l'acte du gouvernement précédent proposant de bâtir des embranchements de chemins de fer dans l'île du Prince Édouard, et ce, aux derniers jours de la session.

Il ne voit pas de raisons pour qu'une proposition raisonnable dans le but d'augmenter les facilités de communications par voie ferrée sur l'île ne soient favorablement prise en considération.

C'est aujourd'hui au jour réservé aux députés. La séance d'après-midi a été consacrée à l'examen de diverses affaires de moindre importance.

La question des mines de la Colombie Anglaise a été le principal sujet de la discussion. M. Laurier a fait cet après-midi, des déclarations qu'on va voir.

Le sénateur Mowat a demandé au leader du gouvernement, si le leader du parti libéral arrivera au pouvoir, il enverra à Washington des commissaires proposer une mutuelle entente en vertu de laquelle le commerce deviendra libre le long de la frontière. On se débarrassera ainsi des bureaux de douane qui en viennent à constituer des causes de froissement entre les deux pays. Ne s'est-il pas servi de paroles aussi à peu près ce sens?

M. Laurier—Je vais tâcher de satisfaire l'énervée curiosité de mon honorable collègue. Le long de la frontière, on se débarrassera des bureaux de douane qui en viennent à constituer des causes de froissement entre les deux pays. Ne s'est-il pas servi de paroles aussi à peu près ce sens?

M. Laurier—Je vais tâcher de satisfaire l'énervée curiosité de mon honorable collègue. Le long de la frontière, on se débarrassera des bureaux de douane qui en viennent à constituer des causes de froissement entre les deux pays. Ne s'est-il pas servi de paroles aussi à peu près ce sens?

M. Laurier—Je vais tâcher de satisfaire l'énervée curiosité de mon honorable collègue. Le long de la frontière, on se débarrassera des bureaux de douane qui en viennent à constituer des causes de froissement entre les deux pays. Ne s'est-il pas servi de paroles aussi à peu près ce sens?

M. Laurier—Je vais tâcher de satisfaire l'énervée curiosité de mon honorable collègue. Le long de la frontière, on se débarrassera des bureaux de douane qui en viennent à constituer des causes de froissement entre les deux pays. Ne s'est-il pas servi de paroles aussi à peu près ce sens?

M. Laurier—Je vais tâcher de satisfaire l'énervée curiosité de mon honorable collègue. Le long de la frontière, on se débarrassera des bureaux de douane qui en viennent à constituer des causes de froissement entre les deux pays. Ne s'est-il pas servi de paroles aussi à peu près ce sens?

M. Laurier—Je vais tâcher de satisfaire l'énervée curiosité de mon honorable collègue. Le long de la frontière, on se débarrassera des bureaux de douane qui en viennent à constituer des causes de froissement entre les deux pays. Ne s'est-il pas servi de paroles aussi à peu près ce sens?

M. Laurier—Je vais tâcher de satisfaire l'énervée curiosité de mon honorable collègue. Le long de la frontière, on se débarrassera des bureaux de douane qui en viennent à constituer des causes de froissement entre les deux pays. Ne s'est-il pas servi de paroles aussi à peu près ce sens?

M. Laurier—Je vais tâcher de satisfaire l'énervée curiosité de mon honorable collègue. Le long de la frontière, on se débarrassera des bureaux de douane qui en viennent à constituer des causes de froissement entre les deux pays. Ne s'est-il pas servi de paroles aussi à peu près ce sens?

M. Laurier—Je vais tâcher de satisfaire l'énervée curiosité de mon honorable collègue. Le long de la frontière, on se débarrassera des bureaux de douane qui en viennent à constituer des causes de froissement entre les deux pays. Ne s'est-il pas servi de paroles aussi à peu près ce sens?

M. Laurier—Je vais tâcher de satisfaire l'énervée curiosité de mon honorable collègue. Le long de la frontière, on se débarrassera des bureaux de douane qui en viennent à constituer des causes de froissement entre les deux pays. Ne s'est-il pas servi de paroles aussi à peu près ce sens?

M. Laurier—Je vais tâcher de satisfaire l'énervée curiosité de mon honorable collègue. Le long de la frontière, on se débarrassera des bureaux de douane qui en viennent à constituer des causes de froissement entre les deux pays. Ne s'est-il pas servi de paroles aussi à peu près ce sens?

M. Laurier—Je vais tâcher de satisfaire l'énervée curiosité de mon honorable collègue. Le long de la frontière, on se débarrassera des bureaux de douane qui en viennent à constituer des causes de froissement entre les deux pays. Ne s'est-il pas servi de paroles aussi à peu près ce sens?

M. Laurier—Je vais tâcher de satisfaire l'énervée curiosité de mon honorable collègue. Le long de la frontière, on se débarrassera des bureaux de douane qui en viennent à constituer des causes de froissement entre les deux pays. Ne s'est-il pas servi de paroles aussi à peu près ce sens?

M. Laurier—Je vais tâcher de satisfaire l'énervée curiosité de mon honorable collègue. Le long de la frontière, on se débarrassera des bureaux de douane qui en viennent à constituer des causes de froissement entre les deux pays. Ne s'est-il pas servi de paroles aussi à peu près ce sens?

M. Laurier—Je vais tâcher de satisfaire l'énervée curiosité de mon honorable collègue. Le long de la frontière, on se débarrassera des bureaux de douane qui en viennent à constituer des causes de froissement entre les deux pays. Ne s'est-il pas servi de paroles aussi à peu près ce sens?

M. Laurier—Je vais tâcher de satisfaire l'énervée curiosité de mon honorable collègue. Le long de la frontière, on se débarrassera des bureaux de douane qui en viennent à constituer des causes de froissement entre les deux pays. Ne s'est-il pas servi de paroles aussi à peu près ce sens?

M. Laurier—Je vais tâcher de satisfaire l'énervée curiosité de mon honorable collègue. Le long de la frontière, on se débarrassera des bureaux de douane